

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

Bourse d'études pour de jeunes ingénieurs

Grâce à l'aide du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FN), l'Académie suisse des sciences techniques (SATW) est en mesure d'offrir à deux jeunes ingénieurs praticiens une bourse d'étude et de recherche d'un an, en 1984-1985, à l'étranger.

Pour pouvoir poser sa candidature, il est nécessaire:

- d'avoir terminé des études d'ingénieur ou de chimiste
- d'avoir travaillé pendant deux ans au moins dans la pratique depuis la fin des études
- d'être de nationalité suisse ou domicilié en Suisse
- de ne pas être âgé de plus de 35 ans au moment de l'octroi de la bourse.

Cette bourse a pour but de donner au candidat la possibilité de parfaire ses compétences professionnelles et scientifiques. Les montants alloués permettront aux boursiers de consacrer l'entier de leur temps à la recherche et dépendront des charges de famille et du pays d'accueil.

Les demandes seront effectuées sur les formulaires adéquats avant le 18 mars 1984 à la SATW, Seefeldstrasse 301, 8034 Zurich.

Congrès

Béton 1984

En janvier 1984, un cours sur le béton aura lieu à l'Ecole professionnelle de la SIC à Lausanne. Ce cours de deux jours est destiné à tous ceux qui s'occupent des questions touchant ce matériau. Il est organisé par le Service de recherches et conseils techniques de l'industrie suisse du ciment, 5103 Wildegg, tél. 064/53 17 71. Nombre de participants limité.

Cours 1: du 10 au 11 janvier 1984.

Cours 2: du 12 au 13 janvier 1984.

Le cours commence à 8 h. 30 et se termine vers 17 h.

Au programme:

- Nature, composition et contrôles des agrégats.
- Types et propriétés des ciments.
- Types de béton suivant la norme SIA 162.
- Fabrication, mise en œuvre et contrôle du béton.
- Influences du coffrage et des conditions atmosphériques.
- Notions sur l'action des adjuvants.
- Notions sur le béton appa- rent, le béton pompé, le béton fluide et le béton étanche.

Le programme comprend des exposés, des démonstrations et des discussions.

Inscription (jusqu'au 17 décembre 1983) au TFB, case postale, 5103 Wildegg.

Finance d'inscription: 120 fr. y compris les deux repas de midi pris en commun, à l'exclusion des frais de logement.

Les participants retenus recevront la confirmation de leur inscription accompagnée du programme détaillé du cours et d'un bulletin de versement.

Centre de perfectionnement technique — CPT

Le programme des stages de formation des ingénieurs, cadres supérieurs, techniciens et agents techniques, organisés en 1984 est sorti de presse. Il comprend les domaines suivants:

Stage d'étude de la corrosion: notions de base (janvier 1984). — Méthodes de protection (mars 1984). — L'industrie devant les problèmes de collage dans les assemblages métalliques et composites (janvier 1984). — Les risques professionnels et leur prévention (mars 1984). — Formation générale en chimie élémentaire (mars/mai/juin 1984). — Compléments de formation en chimie (2^e semestre 1984). — Les petits ordinateurs, leurs applications (février/mars 1984). — La télématique et l'évolution des communications dans l'entreprise (2^e semestre 1984). — Valorisation et traitement des déchets industriels. Déchets industriels banals ou toxiques dangereux (mai 1984). — La lutte contre la pollution des eaux, aspects techniques et réglementaires (juin 1984). — Pollution de l'eau. Recyclages, économies d'eau, technologies propres (2^e semestre 1984). — Pollution de l'eau. Traitement des effluents industriels (2^e semestre 1984). — Pollution de l'eau par l'azote et le phosphore. Bilan, conséquences, traitements et coût (2^e semestre 1984). — Pollution atmosphérique. Les différents polluants: leurs origines, leurs mesures, leurs effets (mai 1984). — Prévention des pollutions atmosphériques émises par les installations industrielles (2^e semestre 1984). — Les applications industrielles des lasers (2^e semestre 1984). — Pollution de l'atmosphère à l'intérieur des locaux industriels. Contrôle et assainissement, économies d'énergie, législation (2^e semestre 1984). — Les matériaux plastiques. Les plastiques composites. Structure générale (22-23-24-25 mai 1984). — Etudes d'impact pour l'implantation d'installations industrielles (2^e semestre 1984). — La lutte contre les bruits et les vibrations (2^e semestre 1984). — Principes et applications de la lyophilisation (2^e semestre 1984). — La bureautique en 1984 (2^e semestre 1984). — Nouvelles perspectives pour les automatismes industriels. Méthodes de conception et emploi des automates programmables industriels (2^e semestre 1984). — Initiation à la propriété industrielle (2^e semestre 1984). — Problèmes de sécurité dans la fabrication et l'emploi des produits chimiques (15-16 février 1984). — Les plans d'expériences. Outils d'optimisation permettant

une approche rigoureuse et efficace de l'expérimentation industrielle (21-22 mars 1984).

Tous les stages ont lieu à Paris. Programme, renseignements, inscriptions: CPT, avenue Alexandre-Maistrasse 9, F-92500 Rueil-Malmaison.

Société française des thermiciens

Le programme général des activités 1983/84 est sorti de presse. Il comprend des réunions, des colloques et des journées d'études. Sections: thermodynamique, thermocinétique, rayonnement, convection, combustion et flammes, techniques de conversion d'énergie, électrothermie industrielle, géothermie et milieux poreux, thermobiologie. Sections constituées en associations affiliées: calorimétrie, chauffage, conditionnement, énergie solaire.

Programme et renseignements au secrétariat, rue de la Source 28, 75016 Paris, tél. 224 59 35, de 14 à 17 h 30.

EPFL

L'informatique graphique

Lausanne, janvier-décembre 1984

Sous ce thème, la section d'informatique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise un cours postgrade 1984 en informatique technique sous la responsabilité des professeurs G. Coray, Th. M. Liebling (directeur) et J.-D. Nicoud.

Il s'agit d'un cours à temps partiel qui fait suite aux cours similaires organisés depuis 1980 ayant comme sujet cette fois l'informatique graphique et ses applications. Si l'informatique a eu un énorme impact sur les activités de l'ingénieur, ce n'est qu'avec l'utilisation des moyens graphiques que commence la vraie révolution dans le domaine. L'ingénieur aime «visualiser» les objets qu'il construit, que ce soit des lay-outs de connexions électriques, des plans d'ouvrages d'art en génie civil, des pièces de machines, ou tout simplement les représentations de graphes de fonctions de certains paramètres.

Les premiers ordinateurs ne sortaient que des chiffres, qu'il fallait traduire à la main en représentations graphiques. Par contre, les moyens offerts aujourd'hui permettent de visualiser et de confectionner les dessins de façon automatique même sur des petites stations individuelles.

Mais les possibilités ne s'arrêtent pas là, en effet, il est possible de rendre le mouvement de pièces de machines, d'observer des objets depuis divers points de mire, de modifier rapidement des dessins complexes, bref d'utiliser la CAO (conception assistée par ordinateur). Il est clair que l'ingénieur (ou chercheur) n'ayant pas cet outil à sa disposition sera

désavantagé et même très vite dépassé.

Ce cours a pour but de donner aux participants une vue d'ensemble de ces applications et de leurs fondements et de les rendre aptes à utiliser ces outils et à en développer eux-mêmes. A cette fin, le cours couvrira:

- les fondements mathématiques (en particulier géométriques) de l'infographie,
- les principes architecturaux du matériel graphique,
- le logiciel graphique: ses principes et son utilisation,
- les applications (en génie civil, génie rural, électricité, mécanique...),

sous forme de cours avec exercices, de présentations (par des utilisateurs, chercheurs et constructeurs) et de projets individuels réalisés par les participants.

Le cours s'adresse en premier lieu aux ingénieurs, mathématiciens et informaticiens désireux d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'informatique graphique, dans le but de leur transmettre un savoir-faire directement applicable. Il est structuré de la manière suivante:

de janvier à août: cours, exercices et travaux pratiques (par groupe et individuels); de septembre à décembre: conférences et projets. Chaque participant choisira un projet dans une liste proposée par les enseignants des divers cours.

Secrétariat du cours: Département de mathématiques EPFL (Ecublens), bureau MA 118, 1^{er} étage, tél. 021/47 42 39, 1015 Lausanne.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. Jean-Claude Rochat, ingénieur physicien, diplômé EPFL en 1970. (Parrains: MM. J.-B. Ferrari et B. Vittoz.)

M^{me} Mireille Tardin-Zaehner, architecte, diplômée EPFL en 1983. (Parrains: MM. P. Mestelan et B. Gachet.)

M. Nicolas Tardin, architecte, diplômé EPFL en 1983. (Parrains: MM. P. Mestelan et B. Gachet.) M. Pierre Gilliot, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1975. (Parrains: MM. D. Langer et A. Jeanneret.)

M. Aouad Remil, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1977. (Parrains: MM. H. Piguet et M. Fedel.)

M. François-Joseph Zgraggen, architecte, diplômé EPFL en 1974. (Parrains: MM. G. Poncet et V. Mangeat.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA.